

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

1/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION I : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI  
**Code du produit** 85849458

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Produit de nettoyage  
REACH PC35 : produit de nettoyage et de lavage

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** SBM Life Science  
60, Chemin des Mouilles  
69130 Ecully  
France  
  
Téléphone: +33 (0)4.37.64.32.00 (uniquement pendant les heures de travail)  
E-mail: sds@sbm-company.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**ORFILA INRS Centre Antipoison** +33 (0)1.45.42.59.59

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

2/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Dangers physiques :

Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé :

Pas de classification pour les dangers pour la santé.

Dangers pour l'environnement :

Pas de classification pour les dangers environnementaux.

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :**

Pas de composants dangereux à lister sur l'étiquette.

**Pictogrammes de danger :**

Pas de pictogrammes de danger nécessaires.

**Mentions d'avertissement :** Pas de mentions d'avertissement nécessaires.

**Mentions de danger :**

Pas de mentions de danger nécessaires.

**Conseils de prudence :**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P501	Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Mentions supplémentaires :**

Pas de mentions supplémentaires nécessaires.

**Étiquetage supplémentaire :**

Pas d'étiquetage supplémentaire nécessaire.

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

3/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 2.3 Autres dangers

Le produit peut présenter un risque important de glissades / chutes s'il vient à se répandre sur une surface dure.

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Non concerné.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006.

Ingrédients	N° CAS / N° CE / N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification	Danger Environnement	% (m/m)
			Règlement 1272/2008/CE		
Sodium hydroxide	1310-73-2 / 215-185-5 / 011-002-00-6	01-2119457892- 27	Skin Corr. 1A, H314	Pas d'informations disponibles	

#### Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

## SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux** Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous consultez un traitement.
- Inhalation** Sortir la victime au grand air, et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

4/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

- Contact avec la peau** Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une éruption cutanée apparaît. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
- Ingestion** Appeler un médecin. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin. Ne rien donner à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes** Irritation du tissu oculaire en cas de contact avec les yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Risques** Pas d'informations disponibles.
- Traitement** Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens appropriés** Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique (poudre sèche), eau pulvérisée.
- Moyens inappropriés** Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, une fumée formée de produits de combustion dangereux peut se former et dégager des gaz nocifs de type CO<sub>x</sub>, NO.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour** Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet. Appareil respiratoire autonome.

## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

5/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **le personnel préposé à la lutte contre le feu**

**Informations supplémentaires** Rester en amont des flammes. Refroidir les emballages à proximité des flammes. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les égouts, les cours d'eau.

## **SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions pour les non-secouristes** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation suffisante. Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

**Précautions pour les secouristes** Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes pour le confinement** Contenir le déversement.

**Méthodes de nettoyage** Utiliser un matériau absorbant (sable, diatomite, gel de silice, terre, vermiculite, agglomérant universel ...), balayer et pelleter le produit solide. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination. Nettoyer la zone touchée avec de l'eau, puis rincer à l'eau pour enlever tout résidu. Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.

**Autres conseils** Pas d'autres conseils.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres rubriques** Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

6/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</b>	Conserver le récipient bien fermé, hors de portée des animaux domestiques. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel. En cas d'épaississement ou de congélation, entreposer dans un local tempéré et laisser dégeler lentement, puis agiter quelques minutes avant réutilisation. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
<b>Précautions pour le stockage en commun</b>	Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.
<b>Matériaux appropriés</b>	Pas d'informations disponibles.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Savon noir, prêt à l'emploi pour le nettoyage des surfaces ou des végétaux. Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.
---	--

### SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.  
Pour les composants :

## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

7/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Sodium hydroxide  
CAS 1310-73-2

VLEP 8 heures = 2 mg/m<sup>3</sup> – valeurs françaises

### **Autres informations :**

Données issues de l'INRS 2012.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

**Contrôles techniques appropriés** Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

#### **Équipement de protection individuelle**

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Eviter de respirer les aérosols de pulvérisation.

**Protection des mains** Il est recommandé d'utiliser des gants conformes à la norme NF EN 374. Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

**Protection des yeux** Eviter tout contact avec les yeux. Porter des lunettes conformes à la norme NF EN 166.

**Protection de la peau et du corps** Port d'un vêtement de protection standard recommandé.

**Protections thermiques** Pas d'informations disponibles.

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

**Contrôles pour la protection de l'environnement** Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

8/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide, fluide.
<b>Couleur</b>	Jaune, marron clair.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>pH</b>	10
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Point éclair</b>	Non concerné.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Inflammabilité (solide/gaz)</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Densité relative</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complètement soluble.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non concerné.



## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

9/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

<b>Température de décomposition</b>	Non concerné.
<b>Viscosité dynamique</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'informations disponibles.

### **9.2 Autres informations**

<b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations.
----------------------------	----------------------------

---

## **SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **10.1 Réactivité**

<b>Décomposition thermique</b>	Pas d'informations disponibles.
--------------------------------	---------------------------------

### **10.2 Stabilité chimique**

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales recommandées pour le stockage et la manipulation.
---------------------------	---

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses prévisibles si les conditions de manipulation et de stockage sont respectées.
---	--

### **10.4 Conditions à éviter**

<b>Conditions à éviter</b>	Pas d'informations disponibles.
----------------------------	---------------------------------

### **10.5 Matières incompatibles**

<b>Matières incompatibles</b>	Pas de matières connues.
-------------------------------	--------------------------

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

10/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux connus, si le produit est stocké et manipulé correctement.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation / corrosion cutanée**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la cancérogénicité :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

11/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **Evaluation de la toxicité pour la reproduction :**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :**

Exposition unique : Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration :**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Informations supplémentaires**

Données issues des fiches de données de sécurité des substances transmises par les fournisseurs et de bases de données européennes.

---

## **SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1 Toxicité**

<b>Toxicité pour les poissons</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les plantes aquatiques</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les abeilles</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les vers de terre</b>	Pas d'informations disponibles.

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

12/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

**Toxicité pour les oiseaux** Pas d'informations disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Biodégradabilité** Pas d'informations disponibles.

**Koc** Pas d'informations disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Pas d'informations disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Pas d'informations disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Évaluation PBT et vPvB** Pas d'informations disponibles.

### 12.6 Autres effets néfastes

**Information écologique supplémentaire** Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

13/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

#### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

<b>Généralités</b>	Eviter les écoulements dans l'environnement. Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même. Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.
<b>Produit</b>	Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.
<b>Emballages contaminés</b>	Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

### **SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **ADR/RID/ADN**

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

#### **IMDG**

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expéditions des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

14/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **IATA**

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Pas concerné.

---

## **SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### **15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Informations supplémentaires**

<b>Classement ICPE</b>	Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (France) ICPE (décret N° 2005-989 du 10 Août 2005 et N° 2009-841 du 8 Juillet 2009) : non concerné ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014) : non concerné
------------------------	--

#### **Dispositions particulières :**

Pas de dispositions particulières.

### **15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit.

---

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

15/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

#### Texte des conseils de prudence (phrases P) mentionnés dans la Section 2 :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P501	Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Sections 2 et 3 :

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
------	--

#### Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée – Catégorie de danger 1A
---------------	--

#### Abréviations et acronymes

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CErx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CIx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses

## SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI

16/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

### Méthodes utilisées :

La classification du mélange Savon Noir Prêt à l'Emploi a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

### Informations complémentaires :

Pas d'informations supplémentaires.

### Objet de la révision :

Version mise à jour.



## **SAVON NOIR PRET A L'EMPLOI**

17/17

Date de création: 11/10/2017  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### **Informations supplémentaires :**

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 830/2015 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.